

# **Formations**



## Conditions générales de vente

### AGREMENT DE FORMATION, PRISE EN CHARGE ET MODALITÉS DE REGLEMENT

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11940931494 auprès du préfet de région IDF. Cet enregistrement permet de formuler une demande de prise en charge pour tout ou partie auprès de l'organisme collecteur de la taxe (OPCO). itech fournit tous les documents requis (convention, programme et facture). Attention au délai minimum de l'OPCO pour traiter votre dossier!

#### La subrogation de paiement n'est pas acceptée.

Paiement à réception de facture par le client. L'intégralité de la facture doit être réglée avant le début de la formation.

itech ne délivre les justificatifs de formation qu'à la date effective (feuille de présence, attestation). En cas de changement de participant, report ou annulation de la formation après accord de prise en charge de l'OPCO du client et indépendamment des conditions financières de report ou annulation (voir ci-après), le client se chargera du remontage du dossier aux nouvelles conditions (date / participant) auprès de son OPCO.

Numéro de TVA itech: FR34339035636

#### **DROITS D'INSCRIPTION**

Les droits d'inscription comprennent la participation aux cours, les supports de cours, la mise à disposition d'une licence par participant, un examen corrigé non surveillé, un questionnaire de satisfaction, une attestation de participation.

Les stagiaires sont invités à être équipés d'un PC par personne sur lequel la dernière version du logiciel aura été installée (téléchargement libre sur le site www.itech-bois.com) et activée avec le code temporaire préalablement fourni par itech.

En session inter-entreprises dans les locaux itech de Saint-Maurice (94410), les droits d'inscription comprennent également les déjeuners et les pauses café, et un poste peut être mis à disposition (attention, quantité limitée!).

Horaires en présentiel: 9h - 17h

#### REPORT OU ANNULATION PAR LE CLIENT

Report ou annulation par le client moins d'une (1) semaine avant la date fixée : 100% du prix de la formation est dû. Report ou annulation par le client moins de deux (2) semaines avant la date fixée : 30% du prix de la formation est dû. Le participant peut être remplacé sans frais. Le client se chargera de la demande de modification auprès de son OPCO.

#### **REPORT OU ANNULATION PAR ITECH**

Les dates de sessions présentielles ou distancielles figurant sur les propositions commerciales et le site internet www.itech-soft.com sont suspendues à un nombre de participants suffisant. La réserve est levée par itech 14 jours avant la date indiquée sauf cas de force majeure.

#### CONFIDENTIALITE

Le stagiaire reconnaît que toutes informations écrites et verbales communiquées par itech durant la formation sont le produit d'efforts de création originale, et qu'elles contiennent des informations techniques à caractère confidentiel. En conséquence, le stagiaire s'engage à les traiter comme strictement confidentiels, à les utiliser exclusivement pour le compte de son entreprise et à ne pas les divulguer à toute personne physique ou morale extérieure à son entreprise.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Par AFNOR Certification La certification qualité a été délivrée

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Activité de formation enregistrée sous le N° 11940931494 auprès du préfet de région IDF Certificat Qualiopi : N°2021/97226.3

